

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE BIWONG- BANE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

BIWONG-BANE COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C.B-BANE/CDPM/MVILA 2019 du 29/04/2019

Pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de KAMA (KAMA-URBAIN) et MELANGE 2 dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud en deux (02) lots.

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur les **travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de KAMA (KAMA-URBAIN) et MELANGE 2 dans la Commune de Biwong-Bané, Département de La Mvila, Région du Sud en deux (02) lots.**

- **Lot 1** : Construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de **Kama (Kama-urbain)**
- **Lot 2** : Construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de **Melangue 2**

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et exerçant des activités de **forage d'eau**.

3. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés respectivement pour le lot 1 et le lot 2 par les Budgets d'Investissement Public du MINDDEVEL et du MINADER exercice 2019.

4. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la lettre commande à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne doit pas dépasser le délai maximal de trois (**03**) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la MVILA, la lettre commande des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maire de la commune de Biwong-Bane, Autorité Contractante.

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Biwong-Bané dès publication du présent avis.

7. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25.000 (vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la recette municipale de BIWONG-BANE.

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant modèle joint en annexe, d'un montant de **cent soixante-dix mille (320 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiés conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

9. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **huit (08)** exemplaires dont **un (01) original** et **sept (07)** copies respectivement marquées comme telles devra être déposé contre récépissé à la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila sise à la Préfecture d'Ebolowa** au plus tard le **22 Mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.B-BANE/CDPM/MVILA 2019 du 29/04/2019

Pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de KAMA (KAMA-URBAIN) et MELANGE 2 dans la Commune de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud en deux (02) lots.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10 DUREE DE LA VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

11 OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps et aura lieu le **22 Mai 2019 à 15 heures** à la salle de réunions de la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Premier temps : ouverture et évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Evaluation des Offres Techniques

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Désignation	Appréciation	
		Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	Oui	Non
2	Capacité financière Preuve de possibilité de préfinancement sans solliciter d'avance de démarrage et sans rétrocession de la lettre commande à un tiers :	Oui	Non
3	Références dans les réalisations similaires - Liste des références de l'entreprise dans le domaine Hydraulique	Oui	Non
4	Moyens logistiques - Matériel affecté au projet dans le souci du respect des règles de l'art dans l'exécution : la disponibilité d'un atelier de forage et des équipements essentiels	Oui	Non
5	Personnel : l'expérience du personnel d'encadrement Note technique détaillée concernant la qualité du personnel, son niveau de formation ainsi que son expérience dans les travaux similaires	Oui	Non
6	Organisation de l'entreprise et organigramme du projet	Oui	Non
7	CV du personnel d'encadrement affecté au projet	Oui	Non
8	Méthodologie d'exécution des travaux - Définition technique détaillée de la consistance des travaux	Oui	Non
9	Planning d'exécution y compris le délai	Oui	Non
10	Visite de et rapport de visite de site	Oui	Non

- *Le non-respect de 7/10 critères entraîne l'élimination de l'offre.*

- *Le seul non-respect du critère N°4, entraîne l'élimination de l'offre*

Les offres financières des soumissionnaires dont les offres administrative et technique ont été déclarées non recevables sont mises à la disposition des intéressés qui en sont avisés. Elles seront détruites si elles ne sont pas retirées dans un délai d'un (01) mois à compter de la date d'attribution de la lettre commande.

Deuxième temps : ouverture des Offres Financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura respecté sept sur dix (7/10) des critères de qualification et prouvant par photocopies certifiés des cartes grises établies au nom du Directeur de l'entreprise ou au nom de l'entreprise du : camion-sondeuse ; camion-compresseur et véhicule de liaison, seront ouvertes et analysées.

Les offres financières seront ouvertes en présence des soumissionnaires (ou de leurs représentants) retenus à la suite de l'examen du dossier administratif et de l'évaluation de l'offre technique.

L'offre retenue sera celle parmi les offres évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels

La publication de la décision portant attribution de la lettre commande sera faite par voie de communiqué de presse ou tout autre moyen de publication en usage dans l'administration. Le soumissionnaire retenu est déclaré adjudicataire et invité pour la préparation de la Lettre-commande à la mairie de Biwong-Bané.

Le Maire de la commune de Biwong-Bané se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel d'Offres s'il n'a pas obtenu de proposition qui lui paraisse acceptable.

Vérification des Offres Financières

Les noms des soumissionnaires et les prix seront lus à haute voix et consignés par écrit lors de l'ouverture des propositions financières. La Commission de Passation des Marchés dresse un procès-verbal de la séance.

La Sous-Commission d'Analyse vérifie si tous les éléments de la proposition technique ont été chiffrés et corrige toutes les erreurs de la manière suivante :

- Lorsqu'il y a contradiction entre les montants en chiffre et les montants en lettre, le montant en lettre fera foi ;
- Lorsqu'il y a une erreur de multiplication des prix unitaires par la quantité correspondante,

Le montant figurant dans la soumission sera corrigé conformément à la procédure ci-dessus et réputé engager le soumissionnaire.

Si le soumissionnaire dont l'offre ainsi corrigée n'accepte pas la correction, son offre est rejetée.

Une offre ayant certains postes du Devis quantitatif et estimatif pour lesquels les prix unitaires auront été omis sera systématiquement rejetée, conformément à l'article 37 du Code des Marchés Publics.

11– Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- Dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'atelier de forage ;
- Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification
- Passif litigieux (chantier abandonné ou mal exécuté au cours des trois (03) dernières années, retard dans l'exécution des marchés de l'année dernière)

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

12– Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire
- Capacité financière
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Compréhension du travail
- Visite de et rapport de visite de site

13 – Nombre maximum de lots :

Les prestations objet de la présente lettre commande sont regroupées en deux (02) lots. **Un soumissionnaire pourra être adjudicataire des deux lots.**

15 – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Biwong-Bané.

'29 AVR 2019

Fait à Biwong-Bané, _____
Le Maire de la Commune de Biwong-Bané



BELINGA Gilbert

Ampliations :

- PREFET/MVILA
- ARMP/ARSUD
- CDPM/MVILA
- MINMAP/MVILA
- MINEE/MVILA
- MINADER/MVILA
- CHRONOS/ARCHIVES
- AFFICHAGE